

Birman, et 700 pieds de tuyaux de 8 pouces, dans la rue Birman, de Dickson vers le nord, au coût total de \$3,250.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser ladite dépense, à même le crédit voté pour la pose de conduites principales.

19.—(39139) Soumis le rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$500 pour la reconstruction de la clôture de la Cour de la Voirie, Division Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De demander au Député-Ingénieur en Chef quelles sont les causes pour lesquelles cette clôture doit être reconstruite, et si les entrepreneurs sont responsables de cette reconstruction.

20.—(28946) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet des ordres qui peuvent être donnés de temps à autre à la Commission des Services Electriques, par les Surintendants de certains départements, et en particulier du Département des Alarmes, quant à l'enfouissement de leurs câbles dans les conduits souterrains.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De donner instructions au Chef du Département des Incendies d'avoir à faire approuver ces ordres par le Bureau des Commissaires, avant de les faire parvenir à la Commission.

21.—(29295) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, demandant l'autorisation de procéder, en même temps qu'au pavage de la partie nord de la rue Notre-Dame, dans le quartier Mercier, qui est en cours d'exécution, au pavage de la partie sud correspondante de ladite rue, et ce jusqu'à concurrence des crédits votés pour le pavage de la rue Notre-Dame, dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'accorder l'autorisation demandée.

22.—(29294) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de la demande de M. L. A. Ste-Marie, Ingénieur de la Ville de Longueuil, de se faire louer par la Ville une bouilloire à asphalte d'une capacité de 500 gallons.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'informer M. Ste-Marie que la Ville n'a pas de bouilloire disponible dans le moment.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée au 14 du courant, jeudi, à 11 heures a.m.

L. N. SENEAL,
Secrétaire.

and that 700' of 8" pipes be laid on Birman street, from Dickson street northwards, at a total cost of \$3,250.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize said expenditure ex-appropriation voted for the laying of mains.

19.—(39139) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that an appropriation of \$500 be voted for the reconstruction of the fence of the North Division Yard (Road Department).

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To ask the Deputy Chief Engineer why the said fence must be reconstructed and whether the contractors are liable therefor.

20.—(28964) Submitted a report from the Law Department, anent the orders which may be given, from time to time, to the Electrical Commission by the superintendents of certain departments, and particularly by the Superintendent of the Fire Alarm Department, as regards the placing of their cables in the underground conduits.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To give instructions to the Chief of the Fire Department to have such orders approved by the Board of Commissioners before transmitting the same to the Commission.

21.—(29295) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, asking that he be authorized to have the paving of the south part of Notre Dame street, in Mercier Ward, paved at the same time as the corresponding north part of said street, where a paving is now being laid, to the extent of the appropriations voted for the paving of Notre Dame street, in Mercier Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To grant the authorization asked for.

22.—(29294) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the request made by Mr. L. A. Ste-Marie, Engineer of the Town of Longueuil, that the City rent to him an asphalt boiler of a capacity of 500 gallons.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To inform Mr. Ste-Marie that the City has no boiler to spare at the present time.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the meeting be adjourned until Thursday, the 14th instant, at 11 o'clock a.m.

L. N. SENEAL,
Secretary.